

## SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

**OBJET : Actions 10 et 11 – Requalification de la place Saint-Gimer et de la montée Porte d’Aude – Mise à jour du plan de financement**

L'an Deux Mille vingt-quatre, le mercredi 11 décembre à dix heures trente minute, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre des Congrès de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

**Étaient PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs Gérard LARRAT, Any BARTHÈS, Laurence GASC, Magali BARDOU, Pascal VALLIÈRE, Michel PROUST, Alain COSTE, Sylvie VILAS, Tamara RIVEL, Hervé BARO, François MOURAD, Franck DOUCET, Christophe ROBERT

**EXCUSÉS** : Mesdames et Messieurs Isabelle CHÉSA (suppléée par Any BARTHÈS), Régis BANQUET, Magali ARNAUD, Catherine BOSSIS, Benjamin ASSIÉ, Didier ALDEBERT, Maria CONQUET (suppléée par François MOURAD), Marie LAVANDIER, Laurent ALBERTI (suppléé par Christophe ROBERT)

Benjamin ASSIÉ donne pouvoir à Alain COSTE  
Marie LAVANDIER donne pouvoir à Franck DOUCET

**ABSENTS** : Madame Adeline RABATÉ

**SECRETARIAT DE SEANCE** : Magali BARDOU

**VU** la délibération n°15-2024 du 19 juin 2024 n'approuvant pas le plan de financement prévisionnel pour les travaux de requalification de la place Saint-Gimer et de la montée Porte d’Aude ;

**VU** la nouvelle évaluation du montant du projet suite à l’ouverture des offres reçues par la commission d’appel d’offres de la Ville de Carcassonne en décembre 2024 ;

**CONSIDERANT** qu’une consultation a été faite auprès de chaque collectivité sur le plan de financement prévisionnel ;

Il est nécessaire de modifier le plan de financement comme suit :

Montant € HT	Ville	Agglomération	Département	Région	Etat
1 876 816,31	1 160 013,91	Intervient sur les réseaux pour 659 761,49€ TTC)	153 197,40	63 605	500 000
100%	61,80%	0%	8,16%	3,38%	26,64%

Il est proposé au Comité syndical de bien vouloir approuver ce nouveau plan de financement prévisionnel.

Le Comité syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,  
**APPROUVE** à l'unanimité

- le nouveau plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus pour les travaux de requalification de la place Saint-Gimer et la montée Porte d'Aude

**AUTORISE** à l'unanimité

- Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier

.....  
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 18/12/2024

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président  
Gérard LARRAT

Publication par affichage le : 19/12/2024

Le Président  
Gérard LARRAT



M. Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).